ment entre les bras du Seigneur, entourée des soins les plus dévoués, soins qu'on lui rendait avec l'affection la plus sincère. L'avant-veille de sa mort, Soeur Bernard, une de celles qui lui rendaient les services les plus assidus, de même que Soeur Sainte-Marguerite, lui demanda après la communion si le bon Dieu lui avait parlé au coeur. Elle répondit : « Oui, ma fille. » Et il m'a dit : « C'est moi, n'aie pas peur. »

DOC. XXII

Notes éparses concernant la Servante de Dieu, de 1843 à 1850 environ. — Des documents mentionnés ci-après.

À l'occasion de la maladie et du décès de la Fondatrice, les sentiments d'affection et d'admiration que les religieuses, les élèves, sa parenté et ses connaissances éprouvaient pour elle, se manifestèrent.

Nous présentons maintenant quelques témoignages sur le renom de sainteté de la Servante de Dieu avant 1854, année où fut probablement terminé le *Mémorial* qui contient la biographie la plus ancienne de la Servante de Dieu qui nous soit parvenue (Doc. XXIII, p. 454).

Les détails que nous connaissons nous prouvent que la spiritualité de la Servante de Dieu se basait principalement sur la vie cachée. Dans sa famille, on avait noté sa réserve, sa tendance à se cacher, à disparaître, comme en témoigne sa petite-nièce carmélite, soeur Julie de Jésus (cf. *Procès informatif*, p. 58 v°-62 r°). Nous la voyons progresser dans cette ascèse soit quand elle est présidente de l'Association (Doc. IV, 2, p. 90), soit durant les années de sa vie religieuse (Doc. XXV, 2, p. 486).

Ce même amour de l'obscurité sera ensuite imité par les supérieures de la Congrégation (*infra*, 1, 2). C'est l'une des causes de la rareté des documents d'éloges et des notices historico-biographiques. Nous savons, par ailleurs, que quelques documents ont disparu par suite de la Révolution et de la dispersion de la Communauté en 1848, ainsi que lors de l'expulsion en 1902.

Il semble qu'on n'ait pas pensé à écrire une notice biographique avant 1850 environ, alors qu'une quinzaine d'années nous séparaient déjà du décès de la Servante de Dieu. On le fit, mais d'une façon simple et sans recourir aux archives; on recueillait au petit bonheur ce que la mémoire avait conservé. Ce n'est qu'en 1878 qu'on demanda des détails à la famille (Doc. XXV, 2, p. 484), et vers 1890, on commença à préparer *l'Histoire* publiée en 1896, oeuvre qui a été écrite avec plus de soin (Doc. XXVII, *intr.*, p. 521). Ce ne fut qu'en 1925, plus de quatre-vingts ans après la mort de la Fondatrice, quand tous les témoins oculaires étaient disparus, qu'on entreprit un travail méthodique de recherches historiques.

On observe que six religieuses françaises se succèdent à la tête de la Congrégation : la

Servante de Dieu et trois religieuses qui avaient partagé sa vie, puis deux qui étaient entrées dans la Congrégation peu de temps après sa mort, respectivement en 1844 et 1850. C'est la première supérieure générale non française, Mère Sainte-Claire, anglaise, qui a pris la décision de commencer les travaux pratiques en vue du Procès de béatification et de canonisation de la Servante de Dieu.

1

La Congrégation de Jésus-Marie ne désire pas publier des notices concernant les religieuses défuntes. — Extrait du commentaire périodique « Echo de Fourvière », Lyon, 18 février 1899, p. 83.

La tendance à l'effacement de la Servante de Dieu sera imitée par les premières générations de religieuses qui considéraient la publicité contraire aux habitudes des fondatrices. C'est ce qui apparaît dans ce court extrait de la nécrologie de Mère Saint-Nizier.

NÉCROLOGIE

C'est, paraît-il, chose contraire à toutes les traditions des Religieuses de Jésus-Marie d'écrire même un mot de louange sur celles que le bon Dieu vient de rappeler à lui. Humbles violettes, sur la sainte Colline, elles se contentent de vivre sous le regard du Maître et celui de sa Mère, et quand elles meurent, elles n'attendent que le « *Intra in gaudium Domini tui* » qui accueille les bonnes ouvrières au seuil du paradis.

Cependant, il est difficile de ne pas faire connaître, au moins pour obtenir des prières, la pieuse mort de Mère Saint-Nizier, née Terrasse, supérieure de la maison de retraite des Dames de Jésus-Marie, à Fourvière. Elle était si connue, cette bonne Mère! Durant les vingt-trois ans de son supériorat à la maison de retraite, où vivent près de Dieu les Dames de nos bonnes familles lyonnaises, elle a eu affaire avec tant de monde, et il suffisait de l'avoir rencontrée pour emporter un souvenir durable de son bienveillant accueil.

Élève des Religieuses de Jésus-Marie au pensionnat du Puy, son éducation terminée, elle entra au noviciat. La voix de sa supérieure générale, voix qui trouva dans son âme le plus joyeux écho, l'appela pour aller porter au loin l'amour de Jésus et de Marie. C'était en 1856. La mission du Canada n'avait encore que deux ans d'existence. La jeune novice partit donc pour cette mission et elle

connut toutes les difficultés d'une fondation lointaine. Quand, sur un nouvel ordre, il fallut quitter le champ défriché avec un plein succès, elle partit laissant là-bas la moitié de son coeur.

2

Le Conseil général de la Congrégation se déclare contraire à la publication de biographies afin de rester fidèle à la tradition, 21 septembre 1899. — De l'original conservé aux A.G. Rome.

Le directeur de la publication périodique *Écho de Fourvière* avait demandé l'autorisation de publier un bref profil biographique de Mère Saint-Paul, assistante générale, morte le 19 septembre 1899 ; la question fut traitée par le Conseil général. La réponse, conservée dans les comptes-rendus des sessions, nous dit ce qui suit :

Notre révérende Mère a désiré connaître l'opinion des conseillères au sujet de l'impression d'une notice biographique préparée par M. l'aumônier, et sollicitée par le Directeur rédacteur de l'*Echo de Fourvière*, sur notre bien chère et bien regrettée Mère Saint-Paul, assistante générale.

Quelque estime que nous ayons pour cette sainte Mère, quelque admiration que nous aient donnée ses vertus et son parfait dévouement, nous pensons toutes qu'il est mieux pour nous de conserver les usages que nos Mères fondatrices nous ont laissés, et de ne pas livrer ainsi à la publicité les souvenirs de nos Mères et de nos Soeurs.

Marie Saint-Cyrille, sup. gén. Marie Saint-Liguori, écon. gén. Marie-Aloysia, sec. gén. Pour Mère Saint-Joachim, cons. gén. Marie Aloysia

3

Extraits de deux lettres de Mère Sainte-Thérèse (Marie-Claudine Motte), Agra 1843.

Le témoignage que nous reproduisons ici revêt un intérêt particulier à cause des relations intimes que celle qui écrit entretint avec la Servante de Dieu. Mère Sainte-Thérèse, entrée dans la Congrégation en 1823, avait vécu 14 ans avec la Fondatrice, qui ne tarda pas, grâce

à son discernement éclairé, à découvrir les qualités exceptionnelles de la jeune religieuse à laquelle elle donna une formation solide (Doc. XXVI, 2, n° 6, p. 495), prévoyant qu'un jour elle accéderait à la direction de la Congrégation, comme cela devait advenir en 1857.

Mère Sainte-Thérèse, qui est l'une des figures des plus éminentes de la Congrégation, conservait fidèlement le souvenir des vertus de la Fondatrice ; on garde de cela des preuves indubitables malgré ce qui a causé la perte de documents. Voici brièvement des témoignages provenant de Mère Sainte-Thérèse :

- a) Extrait d'une lettre datée du 21 septembre 1843.
- b) Extrait d'une lettre datée du 21 octobre 1843.

Ces deux lettres, même si elles ne disent pas grand-chose, prouvent, néanmoins, que le souvenir de la Servante de Dieu était habituellement présent; nous croyons bon de les publier, car ce sont les témoignages les plus anciens qui ont été conservés (infra, a,b).

- c) Sollicitude pour faire exécuter un portrait de la Servante de Dieu en Inde et à Lyon ; ce dernier était destiné à la province canadienne. Ces portraits réalisés respectivement en 1843 et en 1856 sont toujours conservés : le premier avait été exécuté sur ivoire par Mère Saint-Paul (Julie Ferrand), et le second, une peinture à l'huile sur toile exécutée par Élisabeth Mayet, nièce de la Servante de Dieu, qui avait également peint celui qui occupait toujours la place d'honneur dans la maison de Lyon et qui fut envoyé à Rome quand, en 1902, les religieuses durent abandonner les maisons de France. Celui du Canada, envoyé à la maison provinciale de Sillery, Québec, porte au recto l'inscription : Eth Mayet, 1856 juin.
- d) Durant le généralat de Mère Sainte-Thérèse, commenceront et s'intensifieront les premiers travaux sur la Congrégation. L'une des notices, peut-être la plus importante parmi celles que l'on conserve, porte des corrections faites de sa main entre 1854 et 1859 (Doc. XXIII, p. 454) et c'est sans doute à celle-ci que sont dues les notices publiées par Badiche (Doc. XXIV, p. 479).
- e) Dispositions prises à l'égard de la tombe de la Servante de Dieu (cf. Procès informatif, p. 262 v°).

a)

Extrait de la lettre de Mère Sainte-Thérèse à Mère Saint-André, Agra, 21 septembre 1843. - De la copie conservée aux A.G. Rome.

Mère Sainte-Thérèse rend compte à la supérieure générale du rétablissement de sa santé après une longue et grave maladie. Elle lui dit que Mgr Borghi lui a fait parvenir l'approbation des Règles. Parmi les détails nombreux et variés qu'elle donne sur le travail fructueux de leur apostolat missionnaire, nous trouvons souvent le souvenir de la Servante de Dieu.

Nous reproduisons seulement le fragment qui se réfère à elle.

Nos chères petites Indiennes nous donnent toujours bien de la satisfaction. Plusieurs commencent à savoir coudre très bien. Combien je désirerais en avoir un plus grand nombre. Ces pauvres enfants, comme je vous l'ai dit, sont susceptibles de devenir aussi bonnes que nos enfants d'Europe. Le bon Dieu nous en a pris une le mois passé, je pense bien que notre bon Père fondateur et notre Mère fondatrice, ainsi que toute la communauté de Jésus-Marie qui est dans le paradis, l'auront bien accueillie, et l'auront sans doute présentée au bon Dieu comme les prémices de notre mission des Indes. En quelques heures, cette pauvre petite nous a été enlevée par le choléra qui, pendant les deux derniers mois, a fait de très grands ravages.

b)

Extrait d'une lettre de Mère Sainte-Thérèse à Mère Saint-André, Agra, 21 octobre 1843. – De l'original conservé aux A. G. Rome.

La lettre commence par la belle nouvelle que la maison d'Agra porte les noms de Jésus et de Marie. Mère Sainte-Thérèse parle ensuite de Mgr Borghi qui avait entrepris une visite pastorale, le 6, suivant un itinéraire qui le conduirait à Calcutta d'où il devait s'embarquer pour l'Italie. Il se rendrait aussi en France et il espérait ramener des prêtres et des religieuses missionnaires.

Avant d'entrer dans d'autres détails qui concernent les fruits réconfortants de leur apostolat, elle nous dit, dans l'extrait que nous reproduisons, qu'à la cérémonie d'une prise d'habit elle a donné à la postulante le nom de notre Mère fondatrice. Cette religieuse mourut après un certain temps et Mère Sainte-Thérèse donna de nouveau le nom de Mère Saint-Ignace à une autre novice.

J'ai une nouvelle fille à vous annoncer. Avant son départ, notre bon évêque Borghi a donné l'habit à Miss Murphy, notre prétendante de Calcutta; nous lui avons donné le nom de notre révérende Mère fondatrice. J'espère qu'elle sera digne membre de notre chère Congrégation. Elle ressemble beaucoup à notre chère Mère Sainte-Marie; sa santé est peut-être plus faible encore. Elle vous écrit ainsi qu'aux novices.

4

Extrait d'une poésie de Mère Saint-Jean, intitulée : À la mémoire de Mère Saint-Ignace, notre vénérée Mère fondatrice, (1850). — De la copie conservée aux A. G. Rome.

Mère Saint-Jean, Joséphine Limozin, fille de Marie-François et de Catherine-Louise Rocher des Champs, naît à Sauge (Aveyron) le 23 octobre 1810 ; elle fait profession le 8 décembre 1834 à Lyon, où elle meurt le 17 décembre 1893. Elle avait vécu cinq ans avec la Servante de Dieu. Bien qu'elle eût perdu la vue vers la fin de sa vie, elle se montrait toujours disposée, même à un âge avancé, à composer des poésies et des chants lorsqu'on célébrait des fêtes dans la Communauté. Nous ne pouvons pas fixer la date exacte de la poésie dont nous reproduisons un fragment, car les copies conservées ne sont pas datées. Quelques-unes, ce qui est un fait très rare, portent le nom de l'auteure. Nous avons supposé que la date de composition pourrait être 1850, car la poésie a dû être écrite avant la fondation de la maison de Cayrol (Aveyron), où elle fut supérieure de 1852 à 1864. On notera que, même s'il s'agit d'un écrit qui ne comporte pas de caractère historique, elle reflète avec exactitude les traits les plus caractéristiques de la Servante de Dieu, et est ainsi l'un des meilleurs témoignages de la vénération qui lui était vouée par les religieuses.

À ta chère mémoire et devant ton image, Il m'est doux de venir, Mère, te rendre hommage. Je suis fière de toi, de tes nobles vertus. Obtiens-nous que nos coeurs soient toujours revêtus De ta force virile, et que pleins de tendresse, Ils soient comme le tien: appui pour la jeunesse, Conseil pour l'âge mûr, soutien pour les vieux ans. Comme un ange gardien, veille sur tes enfants. À ton front vénéré, je vois une auréole Que l'Église pourrait d'une seule parole Montrer à tous les yeux. Mais ton humilité Se plaît dans son silence et dans la vérité. C'est le secret de Dieu. Cache-toi dans sa face, Ton nom est écrit là ; que rien ne l'en efface. Garde là ta couronne et repose en son Coeur. Cet espoir nous soutient et fait notre bonheur. Je vois à ses côtés la vaillante milice De celles qu'attira l'amour du sacrifice Et suis fière à bon droit d'avoir de tels aïeux Ignorés ici-bas, mais connus dans les cieux.